

<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski de montagne n° 18-S075
Traversée de plan de Bex à Ovronnaz
Du samedi 3 au dimanche 4 mars 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **OUI**

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Pierre DAVAL

Ghislain MAZARS (ghislainmazars@yahoo.fr)

Coordonnées via le Kifaikoi : <http://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/kifaikoi.php>

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Bus : Bex - Les plans sur Bex (1096) Col des Essets (2029) et éventuellement A/R au col des chamois (2670) Cabane Barraud (1956 m)	1600 m	800 m
2 ^e jour : Traversée de la tête de Tsernou (2733) - Col de la Forcla (2500) Tête aux Veillons (2846) - Ovronnaz (1300)	1500 m	2000 m

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.
N'oubliez pas que les changements de destination sont usuels.

Cartes : CNS 1/25000 : 1285 (Dent de Morcles) – 1305 (Diablerets)
CNS 1/50000 : 272S (Saint Maurice)

Topos : Tête de Tsernou : <https://www.camptocamp.org/routes/49047/fr/tete-tsernou-sommet-n-traversee-du-col-du-brotset>

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2018) :

Cotation : Très bon skieur (PD+) - 3 skieurs
Type de course : T
Dénivelé journalier maximal prévu : 1600 m
Rythme d'ascension exigé : 400 m/h

Voir explications sur le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique niveaux

3.2 Particularités : **Course longue le deuxième jour en traversant exigeant une bonne condition physique**

3.3 Conditions d'hébergement : Cabane Barraud (1956 m) - <http://www.villars-diablerets.ch/fr/P8664/cabane-barraud>

3.4 Coût à prévoir (en plus du montant de l'inscription) : 100 FS

3.5-Arrhes :

Au cas où des arrhes auraient été versées par le CAF pour cette sortie, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement ou d'annulation.

4. Voyage :

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 2 mars 2018, rendez-vous à 21h30 (**à confirmer**).

Retour à Paris Porte d'Orléans, le lundi 5 mars, vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties :

Voir le site <http://www.clubalpin-idf.com>, page « ski de randonnée », rubrique matériel.

Le DVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un DVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Au delà de la possession d'un appareil en état de marche, chaque participant doit en **maîtriser le fonctionnement en émission et en réception** et connaître le principe des méthodes de recherche de victime avec ces appareils

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, lampe frontale, crampons légers.

5.3 Nourriture à emporter :

2 vivres de course.

5.4 Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, Carte d'identité

5.5 Divers

Prendre un maillot de bain pour les thermes de Ovronnaz (si nous avons le temps)

<http://www.bains-ovronnaz.ch/> .

6. Réunion préparatoire

Contactez l'un des organisateurs par téléphone le mercredi ou le jeudi précédant le départ.

Après confirmation de votre inscription, informez-nous par mail pour pouvoir mieux organiser le WE.

Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.